**Bulletin d’inscription 2020**

**Percussion**



|  |
| --- |
| Nom : Prénom :  Rue : NPA, Localité :  Date de naissance : Jour Mois Année  Téléphone : |
| Société :  Professeur de musique :  Téléphone : |
| **Pièce Peaux**  Titre de la pièce :  Compositeur/Arrangeur :  Instrument :  **Pièce Clavier**  Titre de la pièce :  Compositeur/Arrangeur :  Instrument :  Nom du pianiste (si accompagnement) : |

Je joins à cet envoi **deux** copies de chaque partition de soliste et déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Veuillez indiquer distinctement sur les partitions les éventuelles coupures (passages non joués) en les traçant.

Le règlement est disponible sur le site internet [www.fmbv.ch](http://www.fmbv.ch)

Le délai d’inscription est fixé au **29 février 2020**.

L’ordre de passage sera déterminé par tirage au sort le 16 mai et sera communiqué aux sociétés dans les jours qui suivront. L’ordre de passage est définitif et ne peut être soumis à modifications.

La/Le pianiste ne peut accompagner au maximum que 15 concurrents toutes catégories confondues.

Une liste des pianistes qui peuvent être contactés est disponible sur [www.fmbv.ch](http://www.fmbv.ch).

Pour la batterie deux pièces doivent être choisies ; une pour la caisse claire et une pour la batterie.

Pour la percussion deux pièces doivent être choisies; une pour chaque instrument.

**Adresse pour le retour des inscriptions :**

Marie Moulin

Chemin du Scex 8

1920 Martigny